

PLANÈTE · AGRICULTURE & ALIMENTATION

Jean Castex annonce un développement du stockage de l'eau pour l'agriculture

En conclusion du Varenne de l'eau, une consultation sur les réponses aux effets du changement climatique, le premier ministre a donné des gages aux exploitants.

Par Martine Valo

Publié le 02 février 2022 à 11h15 · Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Le site en construction de la mégabassine de Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres), le 31 octobre 2021. YOHAN BONNET POUR « LE MONDE »

« L'accès à l'eau doit évoluer pour dégager de nouvelles ressources pour les besoins agricoles », a affirmé Jean Castex, venu en personne conclure le Varenne agricole de l'eau, mardi 1^{er} février. Le premier ministre a insisté sur l'urgence à soutenir financièrement un secteur que perturbe le changement climatique – il a annoncé une nouvelle aide de 200 millions d'euros. Ces évolutions devront se faire « dans le respect des autres usages, comme l'eau potable », a-t-il jugé bon de préciser.

La France doit relever le défi consistant à « concilier l'indispensable, l'incontournable transition écologique et la non moins nécessaire création de richesses ». Il s'agit de maintenir le niveau de la production agricole, alors même que « les conflits d'usage se sont accrus en France », a reconnu M. Castex, qui dit viser un consensus « le plus large possible, mais pas l'unanimité : ce serait suspect sur un sujet aussi difficile ».

Lire aussi |  [Estimer la valeur réelle de l'eau, un pari nécessaire pour mieux protéger les ressources](#)

Lancée en mai 2021, cette consultation avait pour objectif de dégager des solutions concrètes face aux aléas climatiques. Voulu par le chef de l'Etat, elle est en principe placée sous la tutelle partagée du ministère de la transition écologique et de celui de l'agriculture, qui l'a organisée. Elle fera probablement date, car ce Varenne marque une inflexion dans la politique de l'eau en France, jusqu'à présent du ressort du ministère de la transition écologique. Le premier ministre a en effet annoncé la nomination, pour trois ans, d'un délégué interministériel chargé de veiller à l'application d'une série de mesures destinées à sécuriser la disponibilité, et donc le stockage, de l'eau pour les exploitants.

Gestion territorialisée

Les textes réglementaires doivent être modifiés prochainement, afin de « *mieux utiliser les ressources en hiver* », de « *capter l'eau excédentaire pour la stocker jusqu'à l'été suivant* », détaille le premier ministre. Une ligne budgétaire doit être allouée à ce dossier au sein du ministère de l'agriculture. Les collectivités locales et les gestionnaires de barrages hydroélectriques sont appelés à la rescousse. Des crédits européens pourraient aussi y être consacrés à l'avenir – l'Union européenne a pourtant pour principe de ne pas financer de captages supplémentaires dans les territoires souffrant déjà des sécheresses. Aux yeux de certains, les pluies, qui gonflent les rivières, alimentent les sols, la végétation et les animaux, et rechargent les nappes souterraines, représentent des « *gisements perdus* » qu'ils entendent bien mettre en réserve.

Il vous reste 63,04% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.